

« E-santé, m-santé, objets connectés... : les nouvelles technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de la qualité de vie de leurs aidants »

La Fondation de La Mutuelle Générale lance son 1^{er} appel à projets

Du 7 avril au 20 mai 2015

9 Français sur 10 perçoivent les nouvelles technologies comme des solutions efficaces pour faciliter le quotidien et la prise en charge des soins des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives*. Forte de ce constat, la Fondation de La Mutuelle Générale a souhaité consacrer son premier appel à projets aux dispositifs innovants qui permettent d'améliorer la qualité de vie des personnes en situations de perte d'autonomie et celle de leurs aidants.

Créée en 2014, la Fondation de La Mutuelle Générale** a pour vocation d'encourager et de soutenir les avancées en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et du quotidien de leurs aidants.

Dans le cadre de son action, la Fondation lance, le 7 avril, son premier appel à projets sur le thème : **« E-santé, m-santé, objets connectés... : les nouvelles technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de la qualité de vie de leurs aidants »**

S'adressant aux entreprises et start-up innovantes du secteur numérique développant un nouveau produit et/ou service, en phase de recherche et développement avancée, cet appel à projets a pour objectif la mise sur le marché, dès 2015, de nouveaux dispositifs de santé performants et accessibles au plus grand nombre.

Cet appel est ouvert jusqu'au 20 mai 2015, à minuit. L'appel à candidatures et la liste des éléments à fournir pour candidater sont accessibles sur le site lamutuellegenerale.fr/fondation.

Les dossiers seront ensuite examinés par le Comité scientifique de la Fondation.

La dotation globale, d'un montant de 120.000 €, sera attribuée au lauréat dont le projet sera primé ou répartie entre les lauréats si plusieurs projets sont sélectionnés.

* « Les Français et les technologies au service de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives » : Étude réalisée par TNS Sofres-La Fondation de La Mutuelle Générale du 22 au 27 août 2014

** sous égide de la Fondation de l'Avenir

À propos de la Fondation de La Mutuelle Générale**

La Mutuelle Générale, 3^e mutuelle française avec 1.4 million de personnes protégées, a toujours fait de la protection de ses adhérents et de la prévention santé l'une de ses préoccupations majeures. C'est pourquoi elle a créé, en 2014, une Fondation**, dont la mission est d'encourager et de soutenir les avancées technologiques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de la qualité de vie de leurs aidants.

** *sous égide de la Fondation de l'Avenir*

Contact presse

Kristell Le Nadan – 01 45 59 84 74 – klenadan@lamutuellegenerale.fr

Site web : lamutuellegenerale.fr/fondation

Twitter : @LaMut_Generale